

Descriptif de formation

Samedi 26 septembre 2026 – 10h00 à 16h00

Conseil national de la jeunesse 2026 (Jeunesse.Suisse)

À quoi ressemble réellement un monde du travail dans lequel les jeunes ont envie de travailler ? Qu'est-ce qui fonctionne déjà bien aujourd'hui – et qu'est-ce qui devrait encore changer ? Lors du Conseil des jeunes 2026, nous examinerons ensemble vos expériences au travail, en apprentissage ou dans votre quotidien professionnel, et nous discuterons de ce qui vous préoccupe et des domaines dans lesquels vous estimez que des changements sont nécessaires. Vous découvrirez vos droits et apprendrez ce que vous pouvez faire si quelque chose ne se passe pas de manière équitable dans votre entreprise – par exemple en matière de salaire, de temps de travail, de harcèlement moral ou de formation professionnelle. Il s'agira également de voir comment vous pouvez vous mobiliser et, avec d'autres, contribuer à façonner le monde du travail d'aujourd'hui et de demain.

Le Conseil des jeunes est le parlement de Jeunesse.Suisse, auquel tous les jeunes intéressés âgés de moins de 30 ans peuvent participer. Le Conseil des jeunes permet de participer à la définition des thèmes prioritaires de la prochaine année de Jeunes-se.Suisse.

Objectifs

Je...

- ai activement mis en avant mes thèmes et mes contenus sur Jeunesse.Suisse
- fais la connaissance de nouveaux collègues venus de toute la Suisse et j'élargis ainsi mon réseau personnel

Contenu

- Échange sur les expériences, les attentes et les défis du monde du travail
- Ateliers créatifs et discussions
- Réseautage avec des jeunes de toute la Suisse
- Collaboration multilingue (allemand, français, italien)
- Possibilité de participer à l'élaboration du programme politique de Jeunesse.Suisse

Animation

Comité directeur de Jeunesse.Suisse

Public cible, nombre de participant·e·s

Toutes les personnes intéressées âgées de moins de 30 ans

Lieu

Syna, Römerstrasse 7, 4600 Olten

formation-ARC.Suisse

Inscription et désistement

Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.

Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **samedi 20 septembre 2026** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais

Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :

- **Syna** : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
- **transfair** / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
- **SCIV** : jusqu'à CHF 450 / an
- **SwissPersona** : jusqu'à CHF 1'000 / an

Ensuite, les frais sont à la charge des participants.